

**COUTANCES.** Une famille géorgienne est menacée d'expulsion

# Le combat continue pour Ramila

22/08/2023

À PEINE arrivé et déjà sollicité. Le nouveau préfet de la Manche, Xavier Brunetière, qui avait été nommé le 13 juillet dernier pour remplacer Frédéric Périssat a pris ses fonctions hier. Et dans les premiers courriers qu'il a trouvé sur son bureau figurait celui envoyé par Alain Tambour, président de la section Coutances-Granville de la Ligue des droits de l'Homme (LDH).

## Un courrier au préfet

Dans cette lettre, il est question de la situation de Ramila Uzunalovi, une femme originaire de Géorgie, arrivée en France avec ses trois enfants il y a désormais quatre ans. Malgré son intégration à sa région d'adoption, où ses enfants sont scolarisés et où elle œuvre dans des structures comme le Tritout Solidaire ou les Restos du cœur, elle s'est vue assigner une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) ainsi

qu'une assignation à résidence. Ce pour quoi elle a porté un recours dont le verdict n'a pas pleinement satisfait les associations qui militent pour que la préfecture lui délivre un titre de séjour.

« C'est un verdict mitigé », confie Chantal Tambour, présidente du comité de la Manche pour les Droits des Femmes et secrétaire de la LDH locale, et Alain Tambour. « Même si la décision du tribunal administratif de Caen annule l'arrêté à titre suspensif, il considère que le préfet pouvait tout de même délivrer cette OQTF. Nous demandons, avec d'autres associations comme le Collectif 50 d'aide aux Droits des étrangers ou la Pastorale des migrants, un peu d'humanité de la part du préfet et la fin de ces procédures administratives qui ne servent à rien. Chez nos voisins du Calvados, le préfet a levé l'OQTF concernant un cuisinier indien. Il faut suivre cet exemple. »



→ Le collectif en soutien à Ramila Uzunalovi s'était mobilisé en décembre dernier.

Pour l'heure, le combat continue pour Ramila Uzunalovi, sa famille et ses soutiens. Elle a désormais un peu moins d'un mois pour faire appel auprès de la Cour d'appel de Nantes, ce qu'elle va faire dans les prochains jours.

Quant aux soutiens de la famille, ils continueront à se battre et sont même de plus en plus nombreux puisqu'une pétition a même dépassé les 5 000 signatures récemment. Et comme expliqué dans le

courrier, ils espèrent une issue heureuse. « Nous ne pouvons imaginer cette famille boucler ses valises un jour prochain, à la veille de la rentrée scolaire, pour une destination qui les mettrait dans une totale précarité. »

T. H.

► Retrouvez la pétition en ligne sur le site [mesopinions.com](https://mesopinions.com), en tapant « N'expulsez pas Ramila ».